

Marguerite de Valois et l'écriture de histoire, 1574-1614

(Paru dans L. Cottegnies & A. Dubois-Nayt (dir.), *Comment les femmes écrivent l'histoire*, Episteme 17 [revue en ligne], 2010)

Dans l'ouverture de ses *Mémoires*, au sein de ce que Philippe Lejeune identifiera un jour comme un « pacte autobiographique », Marguerite de Valois fait une déclaration péremptoire :

Je tracerai mes Mémoires, à qui je ne donnerai plus glorieux nom, bien qu'ils méritassent celui d'Histoire, pour la vérité qui y est contenue nûment et sans ornement aucun, ne m'en estimant pas capable, et n'en ayant aussi maintenant le loisir¹.

La fille d'Henri II et de Catherine de Médicis trace ainsi, dans la dernière décennie du XVI^e siècle, une ligne de démarcation entre les deux genres qui perturbe le lecteur et la lectrice modernes. Nous sommes en effet plus habitué-es à penser l'Histoire comme un récit objectif visant le vrai, et pour cela peu apprêté, et les Mémoires comme un récit subjectif, partiel, subtilement arrangé pour présenter leur auteur ou leur autrice sous son meilleur jour. Sans m'arrêter à la simplicité, voire la naïveté qui sous-tend ces idées reçues (assez récemment d'ailleurs), j'aimerais, dans un premier temps, revenir sur ce qui poussait les contemporains de Marguerite à partager son point de vue. Puis je montrerai que la reine s'éloigne pourtant de ses devanciers, inaugurant le grand genre des Mémoires aristocratiques à partir d'une conception de l'Histoire intrinsèquement liée à son statut social. Enfin, j'essaierai de montrer qu'elle se livre dans plusieurs de ses écrits à des démonstrations ordinairement réalisées au moyen de l'Histoire, mais qu'elle entend pour sa part mener autrement, fidèle à son but de devenir objet de l'Histoire, elle qui en était forcément – substantiellement – un sujet.

Avant Marguerite de Valois, à ma connaissance, seul Olivier de La Marche dit de la même façon solennelle « mes mémoires ». Il le fait dans un ouvrage rédigé un siècle avant elle, mais paru pour la première fois en 1561, sous le titre *Mémoires de messire Olivier de la Marche, premier maistre-d'hostel de l'archeduc Philippe d'Autriche, comte de Flandres*. Cet officier et diplomate de la cour de Bourgogne distingue lui aussi ses Mémoires de l'Histoire, quoique moins nettement que la reine (puisque ce dernier mot n'est pas prononcé), mais avec la même idée que son texte rassemble des matériaux un peu bruts, destinés à être réemployés par des « experts », qui soigneront bien autrement leur style :

je ferai et adresserai mes Mémoires, ci après écrits, à ceux d'iceux qui me survivront, afin que, s'il y a chose qui puisse ampli[f]ier et aider leurs hautes et solennelles œuvres, il s'en aident et servent, comme celui qui fait un chapeau de marguerites, roses et autres fleurs plaisantes et précieuses, à la fois se sert d'autres fleurettes de moindre estime pour paracomplir et parfaire son chapelet, et donner couleur et lustre au demeurant².

¹. Marguerite de Valois, *Mémoires*, in *Mémoires et autres écrits, 1574-1614*, éd. É. Viennot, Honoré Champion, p. 72 (désormais cité dans le texte).

². *Les Mémoires de messire Olivier de la Marche [...] comte de Flandres. Nouvellement mis en lumière par Denis Sauvage*, Gand, Gerard de Salenson, 1567, p. 5 (je modernise l'orthographe, comme pour toutes les citations suivantes).

Ces experts en histoire, on le voit, sont des artisans : des gens qui savent écrire et qui s'y appliquent, alors que La Marche est un acteur et/ou un témoin. Cette idée est également présente dans les deux autres textes publiés sous le titre « Mémoires de Untel » avant que Marguerite ne se mette à l'ouvrage³. Philippe de Commines, qui pour sa part avait intitulé son œuvre *Chroniques*⁴, disait l'écrire à la demande l'archevêque de Vienne : « Je vous envoie ce dont promptement m'est souvenu, espérant que vous le demandez pour le mettre en quelque œuvre que vous avez intention de faire en langue latine, dont vous êtes bien usité⁵ », écrivait-il dans son Prologue, un siècle avant Marguerite. Quant à Martin du Bellay, qui écrit vers le milieu du XVI^e siècle, il use du terme *mémoires* de manière plus courante alors : il dit vouloir publier « plusieurs brefs mémoires tant de la paix que de la guerre, dont je puis parler comme témoin oculaire ». Mais il précise lui aussi que son but est de « représenter et déduire les choses au plus près de la vérité », et qu'il a « seulement voulu en ceci préparer le chemin à ceux qui sont plus savants que moi, lesquels pourront doler [*polir*] ci-après ce que j'ai grossièrement ébauché, pour le rédiger en style et langage plus beau et plus orné, y ajoutant ou diminuant ce qu'ils connaîtront venir mieux à propos »⁶.

La distinction entre les deux genres apparaît ainsi assez nette pour les prédécesseurs de Marguerite. Les auteurs de Mémoires écrivent d'expérience, ils ont vécu les faits ; ils écrivent peut-être à la diable, mais ils écrivent vrai. Les auteurs d'Histoires ont davantage de connaissances et ils sont capables d'orner leur prose de comparaisons, de discours, de portraits, de maximes... tous ingrédients propres à plaire durablement, et donc à assurer, bien au-delà de leur mort, la célébrité des héros ainsi mis en scène ; mais ils ne connaissent les faits que par ouï-dire, ils peuvent se tromper. Les seconds ont donc besoin des premiers. Le temps n'est pas encore venu où les mémorialistes écrivent *contre* les historiens, comme ce sera le cas au XVII^e siècle, lorsque Richelieu et Mazarin seront passés par là, avec leurs commandes d'Histoires propagandistes ; mais on sent bien, parmi les gens de terrain, que les historiens ne sont pas forcément fiables. Martin Du Bellay, notamment, témoin de l'inflation de la production historique partisane de la première partie du XVI^e siècle, n'hésite pas à affirmer qu'ils « écrivent pour chose sûre ce que leur aura dit le premier venu, sans faire élection ou choix de la personne qui le leur rapporte, ou bien en disant selon le bruit qui aura couru parmi le peuple⁷ ». Marguerite est moins violente, plus pédagogue : ils décrivent les faits « par rapport (qui est sujet d'être fait par des personnes mal informées ou mal affectées, qui peuvent ne [pas] représenter le vrai, ou par ignorance ou par malice) ». C'est que Marguerite s'adresse au sien, d'historien, comme on va le voir – d'où la nécessité d'être diplomate !

³. Au-delà, les autres ouvrages publiés sous le nom de mémoires au XVI^e siècle sont des relations consacrées à des épisodes historiques particuliers, comme les *Mémoires de l'histoire de Lyon* de Guillaume Paradin (1573), ou des commentaires sur des points d'érudition, comme les *Mémoires et recherches de France et de la Gaule Aquitanique* du sieur Jean de la Haye (1581).

⁴ C'est Denis Sauvage qui change le titre : *Les mémoires de mes. Ph. de Commines, chev. seig. d'Argenton, sur les principaux faits et gestes de Louis onzième et de Charles huitième* / rev. et corr. par Denis Sauvage de Fontenailles. Paris, Galiot du Pré, 1552.

⁵. Philippe de Commines, *Mémoires sur les règnes de Louis XI et Charles VIII*, in *Choix de Chroniques et mémoires sur l'Histoire de France, avec notices biographiques*, par J.A.C. Buchon, Paris, Desrez, 1836, p. 2.

⁶. *Les livres des mémoires de messire Martin Du Bellay [...], contenant le discours de plusieurs choses [...] quelques fragments des Ogdoades de messire Guillaume Du Bellay, [...] Œuvre mise en lumière [...] par messire René du Bellay*, in *Collection complète des mémoires relatifs à l'histoire de France*, Paris, Foucault, 1821, Prologue, p. 195-196. La première édition est de 1569.

⁷. *Ibid.*, p. 207-208.

Au-delà de ces traits, pourtant, Marguerite de Valois n'emprunte pas grand chose à ces textes qu'elle a assurément lus – si ce n'est peut-être, dans l'ouvrage de Du Bellay, une sorte de caution morale qu'elle pourrait avoir trouvée dans l'allusion à deux princesses fameuses et autrices d'histoire, à en croire le mémorialiste :

Agrippine, fille de Germanicus, laissa pareillement des mémoires de la vie et gestes de son père, avec les succès et infortunes de sa maison ; Zenobia, reine des Palmiriens, laquelle après la mort de son mari mania l'empire romain en Syrie, écrivit aussi en abrégé, pour aux autres bailler matière de la déduire et amplifier, l'histoire de son temps, et auparavant des affaires d'Alexandrie et d'Orient.⁸

*

Au-delà de ces éléments, donc, si les *Mémoires* de Marguerite de Valois n'ont pas grand chose à voir avec ceux de ses devanciers, s'ils rompent du tout au tout, notamment, avec leur ton, leur ampleur et le type d'informations qu'ils délivrent, c'est que la posture de leurs auteurs diffère de la sienne, comme leurs objectifs ; et c'est aussi, mais j'y viendrai plus loin, que Marguerite a changé son fusil d'épaule en cours de route. Commençons par le commencement. La Marche, Commynes et Du Bellay étaient certes de grands seigneurs, mais au service des princes. La Marche, employé de Maximilien I^{er}, écrit pour son fils, le futur Philippe le Beau, une sorte de Miroir des princes destiné à lui rendre cher le duché perdu par sa famille. Commynes écrit, on l'a vu, à la demande de l'évêque de Vienne. Du Bellay rappelle que l'œuvre historique de son frère Guillaume, qu'il veut sauver de l'oubli et qui l'inspire pour ses propres *Mémoires*, lui a été commandée par François I^{er}. Marguerite, elle, est fille de roi et de reine, sœur de rois et de reines, femme de roi et reine elle-même. Elle fait partie des gens qui commanditent, pas de ceux qui s'exécutent. Par ailleurs, La Marche entendait faire œuvre à la gloire de la Bourgogne, Commynes à celle de Louis XI, Du Bellay à celle des « faits vertueux et mémorables de notre temps » – surtout ceux réalisés par sa famille, évidemment⁹. Marguerite, elle, vise directement sa propre édification. C'est son histoire à elle qu'elle veut voir faire, ou plutôt c'est sa vie qu'elle veut qu'on écrive ; parce que la vie des princes, c'est l'Histoire, pour elle comme pour la plupart de ses contemporains.

La déclaration péremptoire citée en introduction s'inscrit en effet dans un processus à plusieurs étapes, que je rappellerai brièvement. Un jour, on ne sait trop quand, Marguerite de Valois a demandé à Pierre de Bourdeille, abbé de Brantôme, homme de guerre et homme de lettres, son admirateur de toujours, d'écrire sur elle. Nous le savons par le poème qu'il a laissé à ce sujet, et qui témoigne de son effroi devant une telle responsabilité :

Vous me dites un jour que j'écrisse de vous.
Eh, quel esprit, Madame, en pourrait bien écrire ?
Un Ronsard y faudrait, avec sa grave lyre...¹⁰

C'est à n'en pas douter une *Vie de Marguerite de France* qu'elle lui a commandée, sur le modèle des *Vies des hommes illustres* de Plutarque dont son enfance a été bercée, et dont on retrouve de nombreux souvenirs sous sa plume. Cette commande est vraisemblablement à l'origine du premier livre du *Recueil des dames* de Brantôme, celui que ses premiers éditeurs, en 1660, allaient rebaptiser les *Dames*

⁸. Prologue des *Ogdoades de Messire Guillaume du Bellay*, *ibid.*, p. 215-216.

⁹. Prologue des *Mémoires* de Martin du Bellay, *ibid.*, p. 196.

¹⁰. Brantôme, *Recueil des Dames, poésies et Tombeaux*, éd. Étienne Vaucheret, Paris, Gallimard « La Pléiade », 1991, p. 906.

illustres. En effet, une mauvaise chute de cheval ayant longuement immobilisé le fougueux Gascon, il s'est exécuté. Il a notamment rédigé un *Discours sur Marguerite de France et de Navarre*, qu'il lui a fait parvenir à la fin de l'année 1593, et qu'elle a lu attentivement – quasiment le crayon à la main. Or c'est à peine si elle s'est reconnue dans ce *Discours*, tant la femme qui en est l'héroïne est jeune, brillante, active, entourée, admirée – bref, appartient à une autre époque. Et puis, elle a trouvé dans ce texte « de l'erreur », notamment à propos des douze dernières années particulièrement pénibles qu'elle a vécues, et que Brantôme n'a connues que « par rapport », comme elle dit. C'est à son intention, donc, qu'elle prend la plume, afin de lui fournir de quoi rectifier son *Discours*.

J'estime que recevrez plaisir d'en avoir les Mémoires de qui le peut mieux savoir, et de qui a plus d'intérêt à la véritable description de ce sujet. [...] Cette œuvre [...] d'une après-dînée ira vers vous comme les petits ours, en masse lourde et difforme, pour y recevoir sa formation. C'est un chaos duquel vous avez déjà tiré la lumière ; il reste l'œuvre de cinq autres journées. C'est une *histoire*, certes, digne d'être écrite par cavalier d'honneur, vrai Français, né d'illustre maison, nourri des rois mes père et frères, parent et familier ami des plus galantes et honnêtes femmes de notre temps, de la compagnie desquelles j'ai eu ce bonheur d'être. (*Mémoires*, p. 72)

Il se trouve que ces « petits ours » ne partirent jamais vers Brantôme. Ils ne lui furent même pas remis, lors de la visite qu'il lui rendit quelques années plus tard à Usson, forteresse auvergnate où la reine vivait depuis la fin des années 1580 et où elle continuait d'avoir tout le « loisir » du monde... C'est que, loin de s'accélérer, comme elle l'avait espéré en 1593, l'Histoire pour elle piétinait. Son mari le roi de Navarre était devenu roi de France, les villes mutinées avaient déposé les armes, la grande noblesse ligueuse était rentrée dans le rang, le pays cherchait à oublier les guerres civiles, le roi faisait des enfants à la belle Gabrielle d'Estrées. Elle, en revanche, demeurait en exil, engluée dans une négociation de divorce qui traînait en longueur. Ce qui devait être « l'œuvre d'une après-dînée » devint donc une œuvre plus longue, plus travaillée, moins utilitariste qu'elle ne l'avait annoncé ; et qu'elle décida de garder pour elle.

Ces changements se perçoivent assez bien dans le texte. Tout d'abord, la posture de Marguerite s'infléchit très vite. De commanditaire jugeant le travail effectué par son « historien » et faisant la liste ses erreurs, elle redevient au bout de quelques pages l'une de ces femmes dont il était le « parent et familier ami ». La raideur qui accompagnait la première attitude se dissout dès ces lignes. Quelques conseils se font encore entendre, comme lorsqu'elle lui dit, à propos d'un banquet donné par Catherine de Médicis près de Bayonne, alors qu'elle avait douze ans : « je m'assure que vous n'oublierez de représenter le festin superbe de la reine ma mère » (*Mémoires*, p. 77). Mais un sourire complice apparaît, qu'on retrouvera longtemps, accompagné de remarques en voix-off, de *private jokes*, d'allusions à des événements ou à des gens que tous deux ont connus et dont on n'apprendra rien d'autre ; autant de traits qui donneront au genre des Mémoires aristocratiques ses marques distinctives.

Par ailleurs, Brantôme lui-même, très présent au début du texte, tend petit à petit à s'estomper ; les apostrophes s'espacent, et elles finissent par disparaître – du moins dans les *Mémoires* tels que nous les connaissons. Il faut en effet rappeler que le texte est lacunaire en divers endroits et qu'il s'interrompt brusquement à la fin de l'année 1581, soit avant les années que Brantôme tenait de seconde main et sur lesquelles portaient la plupart des critiques de la reine.

Enfin, il est loisible de constater que, lorsqu'elle en vient aux deux seuls épisodes fautifs de son *Discours* antérieurs à 1582, elle ne précise pas en quoi il s'était trompé ; elle se contente d'en donner une autre version. Sans doute y a-t-il beau temps, alors,

qu'elle a renoncé à n'écrire que pour lui. Sans doute a-t-elle pris conscience de la supériorité de son texte sur celui du Plutarque périgourdin. Sans doute a-t-elle compris que les Mémoires ne sont pas faits pour se dissoudre dans la prose des historiens – en tout cas pas les siens.

Pour autant, Marguerite de Valois ne remplace pas Brantôme : elle ne prend pas en charge le récit de son Histoire ou de sa Vie. Ainsi, sa correspondance et celle de ses proches témoignent qu'elle intervint dans nombre de négociations politiques qui ne sont pas mentionnées dans les *Mémoires*, y compris lorsque leur évocation eût été tout à son honneur. Elle ne dit presque rien, par exemple, du voyage qu'elle fit en 1578 en compagnie de sa mère pour aller retrouver en Gascogne un mari qui s'était sauvé du Louvre deux ans auparavant et avait repris la tête du parti protestant, alors que ce voyage très diplomatique dura trois mois, qu'elle en fut bien souvent la vedette, et qu'elle fut étroitement associée aux entrevues de la reine mère avec les dirigeants locaux rencontrés en chemin. Elle ne dit rien non plus de la « Conférence de Nérac » qui était l'un des principaux buts du déplacement de sa mère dans le Sud-Ouest, puisqu'on devait y préciser les conditions de la paix intervenue après la Sixième guerre civile et religieuse du siècle ; Marguerite y joua pourtant, en tant qu'épouse catholique du chef des huguenots, un rôle central dont Catherine de Médicis se félicitait dans ses lettres à son fils Henri III.

En revanche, Marguerite donne une importance singulière à deux événements de nature très différente et où son implication fut diamétralement opposée. Le premier est la Saint-Barthélemy, dont elle donne un récit d'une importance cruciale, puisqu'il s'agit de l'un des deux témoignages qui nous restent des événements intervenus à l'intérieur du Louvre¹¹. De manière tout à fait exceptionnelle dans ses *Mémoires*, la reine résume tout d'abord l'enchaînement des événements, depuis l'attentat perpétré contre l'amiral Coligny jusqu'à l'ordre donné par son frère Charles IX de procéder à l'exécution des chefs protestants, en passant par la longue résistance du roi devant cette perspective, et son acquiescement final, sous la pression de leur mère tout d'abord, du comte de Retz ensuite. Événements et pourparlers auxquels Marguerite ne fut aucunement associée, vu qu'ils intervinrent aux lendemains de son mariage avec le chef des victimes, mais qui lui furent bien évidemment expliqués et rapportés après coup – par Charles lui-même sans doute. Marguerite délivre ainsi une interprétation de la Saint-Barthélemy qui, tout en restant discrète sur « ceux qui avaient commencé cette partie », et tout en reportant sur les chefs protestants la responsabilité de l'effolement de la Couronne, désigne néanmoins clairement les responsables parisiens du massacre, à savoir les Guise. Une fois ces explications données, Marguerite se refocalise sur son propre vécu du drame, particulièrement effrayant. La reine se décrit en effet complètement passive, rejetée d'un bord et de l'autre, condamnée à prier Dieu qu'il la protège « sans savoir de quoi ni de qui », écrit-elle (*Mémoires*, p. 98), à assister aux conciliabules enfiévrés des compagnons de son mari, à s'effondrer de fatigue quand ils s'en vont au petit matin, à se voir réveillée par l'irruption d'un blessé dans sa chambre, poursuivi par des archers qui ne lui prêtent pas la moindre attention, à défaillir devant le spectacle d'un homme transpercé tout près d'elle... et pour finir à supplier son frère le roi d'épargner deux gentilshommes de son mari – et non pas son mari lui-même, comme le disait Brantôme à tort.

¹¹. l'autre est celui du protestant Jean de Mergey, secrétaire de La Rochefoucault,*** devait être écrit corroborant du reste entièrement le sien, tout en venant d'un protestant qu'elle ne connaissait pas Il s'agit de dont les *Mémoires* furent écrits à la fin de sa vie et publiés en 1619.

Le second événement très développé dans ses *Mémoires* est le voyage diplomatique qu'elle fit en Flandres en 1577-1578 pour le compte de son frère cadet, alors candidat au trône des Pays-Bas. Ici, Marguerite est au centre de l'action. Or elle est aussi prolixe que dans l'épisode précédent. Ce qui surprend, dans ce passage, c'est le luxe d'informations sur les principaux dirigeants et dirigeantes de la région, sur la manière dont elle approcha celles et ceux qui étaient gagnables à la cause de son frère, et dont elle tenta d'endormir les autres. C'est aussi la richesse des notations sur le pays, ses villes, ses habitants, leurs mœurs..., toutes choses dont elle se dispense absolument dans le récit de ses autres voyages. C'est enfin la netteté de sa description de l'échiquier politique régional, qui tranche avec le flou sentimental prévalant dans les évocations de son homologue français – et qui prouve que ce flou est volontaire.

*

Réfléchissant à ces énigmes il y a quelques années, j'ai fait l'hypothèse qu'elles étaient liées à Brantôme, à la conversation imaginaire qu'elle poursuit avec lui. Le voyage en Gascogne, la conférence de Nérac, Brantôme y assistait. Pourquoi lui en parler ? La Saint-Barthélemy, en revanche, il l'avait « ratée », si je puis dire, étant en province pendant le massacre parisien. La Flandre, il n'y était jamais allé, lui qui connaissait l'Italie, la France, l'Espagne, l'Écosse...

Je suis plus sensible, aujourd'hui, au fait que Marguerite, ce faisant, ne quitte pas des yeux l'horizon de l'Histoire. Sans plus faire allusion à une œuvre à venir, peut-être parce qu'elle ne compte plus sur Brantôme pour la réaliser, elle remplit les vides de son *Discours* et donne sa version des faits pour les épisodes où il s'égare – qu'elle les ait listés ou non. Songe-t-elle qu'un jour, on lira les deux textes sur le même plan (comme allaient du reste le faire tous ses biographes), piochant ici ou là les informations intéressantes, et lui donnant la préférence lorsqu'il y a discordance, puisqu'elle a « plus d'intérêt à la véritable description de ce sujet » ? Des *Discours* comme celui de Brantôme, il pourrait d'ailleurs y en avoir d'autres, comme elle le suggère à propos de sa petite enfance, dont elle ne se souvient pas : « Je laisse à en discourir à ceux qui, étant en âge plus mûr, comme vous, se peuvent souvenir » (*Mémoires*, p. 77). En tout cas, Marguerite relate ce qu'elle a vécu, ou ce qu'on a pu lui rapporter de ce qui se passait non loin d'elle et qui eut des conséquences directes sur son destin, comme la Saint-Barthélemy. Elle donne des matériaux, bien souvent de première importance, pour ce qu'elle considère être de l'Histoire, et elle le fait sans lourdeur, sans insister, sans soûler son lecteur d'informations ou de références historiques et littéraires, toutes choses qui permettraient à l'œuvre de se survivre seule. Elle reste fidèle, autrement dit, à son « pacte autobiographique », si ce n'est à l'usage qu'elle se proposait de faire de son œuvre.

De la même façon, la reine ne prend pas en charge, dans ses *Mémoires*, ce qui relève de l'Histoire des relations entre les sexes, alors que Brantôme le faisait dans son *Discours*, notamment à travers sa longue réflexion sur la loi salique. Cette véritable digression, qui occupe un dixième du texte, débouchait pourtant sur une conclusion sans appel : cette loi n'est qu'un « abus », et Marguerite devrait être sur le trône, en tant qu'unique descendante vivante d'Henri II et de Catherine de Médicis. Rapportant des avis de diplomates et de grands personnages, se référant aux analyses de certains historiens, le Périgourdin défendait l'idée générale que les femmes sont tout aussi capables de gouverner que les hommes, et l'idée particulière que Marguerite avait non seulement le droit mais toutes les compétences pour ce faire. À quoi la reine ne pipe mot, elle qui a lu le *Discours* le crayon à la main.

Cette énigme-là s'explique aussi, pour moi en tout cas, bien que j'aie dû faire un long détour pour la comprendre¹². En effet, bien que l'opinion de Brantôme sur le caractère fantaisiste de cette disposition récemment mise au point soit largement partagée dans les cercles du pouvoir, et bien que la discussion fasse rage en France à l'époque où il écrit son *Discours* (c'est l'époque où le Béarnais et d'autres candidats au trône y postulent au nom de cette disposition), aucun ni aucune féministe ne la dénonce, aucune princesse faisant écrire l'histoire des femmes célèbres ne le fait davantage, et aucun de leurs fidèles ne s'y risque, pour la bonne raison que la famille royale tire sa légitimité de cette imposture. Aucune autre justification, en effet, n'a jamais pu être produite pour expliquer l'arrivée au pouvoir des Valois, au début du XIV^e siècle, alors que les « Capétiens directs » n'avaient pas disparu (contrairement à ce que la plupart des Histoires de France affirment encore tranquillement). Mais si Marguerite est muette sur la question de la capacité des femmes en politique, elle s'applique à montrer, en pratique, ce que Brantôme affirmait en théorie.

Elle le fait d'une part à travers les évocations de sa mère, non seulement campée dans son rôle de dirigeante mais constamment décrite comme une personne avisée, responsable, présente sur tous les fronts, durcie par l'exercice du pouvoir – parfois injuste, même, mais seulement dans le cadre familial, à cause de son trop grand amour pour son fils Henri (Henri III, l'alter ego de Marguerite). Elle le fait d'autre part à travers sa propre mise en scène, d'un bout à l'autre du récit. L'ouverture du texte, tout d'abord, la montre froide devant les éloges de son admirateur, décidée à ne pas céder à ce « vice commun aux femmes » (*Mémoires*, p. 69). Quelques pages plus loin, évoquant son enfance en deux anecdotes significatives, elle se montre en petite fille sage, réfléchie, constante dans sa foi, alors que « toute la Cour était infectée d'hérésie » (*Mémoires*, p. 74). Enfin, adolescente ou adulte, elle se campe en alliée fidèle, répondant présente quand on l'appelle au secours, se mettant en quatre pour faire triompher la cause commune, réussissant bon nombre de ses missions, mais volontiers trahie par des alliés plus faibles qu'elle, ou pervers, ou inconséquents, notamment ses frères et son mari. Ce qui n'est pas sans aller parfois contre la réalité des faits, mais qui montre sa détermination à construire, avec ses *Mémoires*, un témoignage de sa capacité politique, au moins égale, si ce n'est supérieure à celle des hommes qui l'entourent.

Tous ces traits se retrouvent dans le reste de ses écrits. Rédigée vingt ans plus tôt pour le compte de son époux compromis dans le « complot des Malcontents », La *Déclaration du roi de Navarre* (1574) la montre déjà « autobiographiste »¹³. Déclinant la vie du jeune roi à la première personne du singulier, elle l'insère dans l'histoire brûlante de l'après-Saint-Barthélemy, faisant de chacun de ses gestes une preuve de sa constance et de sa fidélité – ici, à la famille royale. Pas plus que dans les *Mémoires*, où elle évoque brièvement l'appel au secours de son mari et la rédaction de ce petit plaidoyer, elle ne s'appesantit sur les tenants et les aboutissants historiques ou politiques de cet épisode douloureux. Mais elle fournit force détails sur les agissements des princes, comme autant de matériaux constituant une Histoire que d'autres écriront. Les protestants publièrent du reste très vite ce texte, à leurs yeux représentatif de l'habileté de leur chef, dans les *Mémoires de l'Etat de France sous Charles Neufviesme* (1578), c'est-à-dire dans un volume de pièces justificatives.

¹². Voir Éliane Viennot, *La France, les femmes et le pouvoir, 1. L'invention de la loi salique (5^e-16^e siècle)*, Paris, Perrin, 2006.

¹³. Ce texte a reçu, depuis le XVIII^e siècle, le titre de *Mémoire justificatif pour Henri de Bourbon*. Voir Marguerite de Valois, *Mémoires et autres écrits, 1574-1614*, op. cit., p. 239-250.

À l'autre bout de sa vie, vingt ans plus tard exactement, Marguerite rédige sa dernière œuvre connue, un Discours sur l'excellence des femmes (1614)¹⁴. Alors que ce genre d'œuvre mobilisait constamment l'Histoire des femmes célèbres – de la mythologie, de l'Antiquité, de la Bible, du Moyen Âge ou du temps présent –, Marguerite prend un autre parti : elle se place directement sur un pied d'égalité avec les gens de « l'École ». Elle se propose en effet, dans ce bref écrit qu'elle envoie à un Jésuite auteur de traités assommants et misogynes, de traiter une *questio* : « Pourquoi l'homme rend tant d'honneur à la femme ? ». Elle s'attelle alors à prouver, comme s'y entendaient les meilleurs clercs, qu'on peut soutenir n'importe quelle thèse par de simples jeux de syllogismes, de déductions et d'affirmations péremptoires. En l'occurrence, elle prouve ici, par Aristote et par saint Paul, le contraire de ce qu'ils étaient connus pour avoir étayé, à savoir la supériorité des femmes sur les hommes. Le tout avec un grand sourire, comme une bonne plaisanterie. Évacuant l'Histoire et les exemples de femmes supérieures, elle fait donc une nouvelle démonstration – en acte – de la capacité des femmes à penser aussi bien que les hommes, tout en tenant cette fois un discours théorique sur le sujet. Ajoutant ainsi un exemple à la liste déjà longue des femmes célèbres, matériau pour une Histoire à faire et à refaire, inlassablement. Par d'autres qu'elle.

¹⁴. Ce texte a été publié dès 1614, sous le titre *Discours docte et subtil dicté promptement par la roine Marguerite*. Voir *ibid.*, p. 269-273.